

COMMUNE DE CONTEST

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA COMMUNE DE CONTEST  
SEANCE DU VENDREDI 22 DECEMBRE 2023

Le conseil municipal de la commune de CONTEST, légalement convoqué le 20 décembre 2023, s'est réuni en session extraordinaire, le vendredi 22 décembre 2023 à 20h30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONTAUFRAY Daniel, Maire.

Étaient présents :

Daniel MONTAUFRAY	Maire
Nadine DUJARRIER	1 <sup>ère</sup> adjointe
Michaël ROGER	2 <sup>ème</sup> adjoint
Martial TARLEVE	3 <sup>ème</sup> adjoint
Guillaume MAHERAULT	4 <sup>ème</sup> adjoint
Thierry LOUBET	Conseiller municipal
Frédéric GOMBERT	Conseiller municipal
Stéphanie MOULIERE	Conseillère municipale

Mélanie GIRARD	Conseillère municipale
Marie-Claire RONCIN	Conseillère municipale
Vincent PAUMARD	Conseiller municipal
Marianne BONNEAU	Conseillère municipale
Noëllie FAUCON	Conseillère municipale
Sandra BONNEAU	Conseillère municipale
Aurélien RONDEAU	Conseiller municipal

Absents excusés : Thierry LOUBET, Vincent PAUMARD, Marianne BONNEAU, Mélanie GIRARD.

Absents en début de séance :

Procuration : Thierry LOUBET donne pouvoir à Martial TARLEVÉ  
Vincent PAUMARD donne pouvoir à Daniel MONTAUFRAY

**Nadine DUJARRIER** a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

	Questions diverses	
1	Rénovation logements locatifs	• Présentation de l'avant-projet sommaire (APS)
2	Orange	• Installation d'une antenne relais

**Questions diverses**

Néant.

01	Rénovation logements locatifs : Présentation de l'avant-projet sommaire (APS)	Délibération 2023-76 visée en Sous-Préfecture le
----	---	---

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération en date du 5 juillet 2023, la commune de CONTEST a missionné en qualité de maître d'œuvre le cabinet ARCHILIGNE dans le cadre du projet de rénovation des logements locatifs.

À la suite aux visites des logements locatifs des 09 et 16 novembre 2023 avec le Cabinet Archiligne et l'entreprise LCA, Monsieur le Maire présente l'avant-projet sommaire.

Il se compose du descriptif des travaux, des plans et de l'estimation des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** l'avant-projet sommaire.

02	Orange – Installation d'une antenne relais	Délibération 2023-77 visée en Sous-Préfecture le
----	--	---

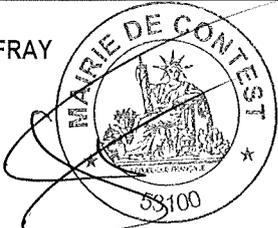
Une nouvelle station est prévue sur la commune de CONTEST afin d'améliorer la couverture sur la commune ainsi que la qualité des communications et les débits en transfert de données. Le projet sera installé par la filiale d'Orange, la société TOTEM France. Elle est spécialisée dans la gestion et la commercialisation d'infrastructures passives.

Dans ce contexte, un terrain communal a été étudié pour l'implantation d'équipements techniques, terrain situé à la station d'épuration, « La Toutelaine » parcelle n°834 Section B. Un bail a été présenté, le bail est consenti pour une durée de 9 ans à compter de la date de signature.

Suite à l'exposé du Maire, et après délibérations, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE l'implantation du relais sur le terrain communal, surface louée environ 77m<sup>2</sup>
- ACCEPTE le paiement par TOTEM France de la somme de 2500 euros par an, pour la location, la redevance sera augmentée annuellement de 1 %
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la conduite de cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question soulevée, Le Maire clôt la séance à 21H37.

<p>Le Maire, Daniel MONTAUFRAY</p> 	<p>La secrétaire de séance, Nadine DUJARRIER</p> 
--	---